



Volume 3 no 20 - Le 2 mai 2018

Voici votre Flash Info, une publication hebdomadaire du SPGQ qui propose un survol de l'actualité touchant votre syndicat. Si des événements exceptionnels surviennent, le SPGQ vous en transmettra les détails dans les plus brefs délais par le biais d'envois de dernière heure.

Bonne lecture!

Entente de principe

TOURNÉE DE VOTE DE L'UNITÉ FONCTION PUBLIQUE

La tournée de vote pour entériner l'entente de principe survenue entre l'unité fonction publique et le Secrétariat du Conseil du trésor débutera le 15 mai prochain. La tournée se déplacera dans toutes les régions du Québec.

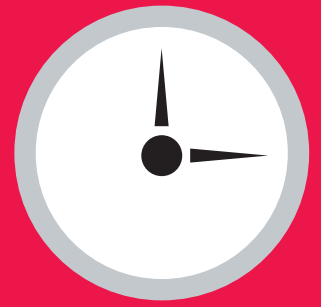
Les membres de l'unité d'accréditation de la fonction publique du SPGQ recevront donc une convocation par la poste incluant le calendrier de la tournée lequel fournira la date, l'heure et le lieu de toutes les réunions qui auront lieu du 15 mai au 6 juin 2018.

Si un membre ne peut assister à la réunion qui doit avoir lieu à proximité de son lieu de travail, il pourra participer, à ses frais, à une autre réunion de l'assemblée générale de la fonction publique au calendrier.

[>> Consulter le calendrier](#)

Vote téléphonique

Tel que prévu à l'article 4.6 des Statuts du Syndicat, pour permettre au membre dont le port d'attache ou le lieu de travail est situé à plus de 100 kilomètres aller-retour du lieu où se tient le vote de l'assemblée générale des membres et pour permettre au membre qui est employé à l'extérieur du Québec, ou qui est en situation d'isolement ou d'absence prolongée de vingt jours ouvrables ou plus pour cause de maladie, d'accident du travail ou de vacances, d'exercer son droit de vote, il y aura un vote téléphonique le lundi 4 juin 2018. Il s'agira de communiquer au 1 800 463-5079 entre 9 h et 12 h ou entre 13 h et 16 h 30.



Journée internationale des travailleuses et des travailleurs

LE SPGQ SOULIGNE LE 1ER MAI

Comme chaque année, des représentants et des membres du SPGQ ont participé aux événements entourant la Journée internationale des travailleuses et des travailleurs du 1er mai. À Québec et à Montréal, des marches ont eu lieu.

Une manifestation a également été organisée le samedi 28 avril dans la métropole.

[>> voir l'évènement en vidéo](#)

Action mobilisation

LE SPGQ DÉNONCE LES OFFRES PATRONALES INJUSTES ET MÉPRISANTES

Des membres du SPGQ ont manifesté le 27 avril dernier devant l'hôtel Le Westin à Montréal.

Ils ont dénoncé les offres patronales injustes et méprisantes faites au personnel professionnel de plusieurs importantes institutions québécoises toujours en négociation.

Pendant que Philippe Couillard chantait les louanges de la prospérité retrouvée devant le Conseil du patronat du Québec, quelque 200 membres du SPGQ se sont fait entendre à l'extérieur. Ils ont dénoncé le fait que plus de 5 000 professionnelles et professionnels de Revenu Québec, de Bibliothèque et Archives nationales du Québec, de la Société québécoise des infrastructures et du Conseil des arts et des lettres du Québec demeurent sans contrat de travail depuis plus de trois ans.

Jusqu'à présent, les offres patronales faites au personnel professionnel de ces institutions sont injustes et méprisantes car le gouvernement propose des conditions de travail nettement inférieures à celles offertes aux expertes et experts d'autres administrations publiques qui effectuent des tâches similaires.

[>> Voir l'évènement en vidéo](#)



Le SPGQ dans les médias

SPGQ: L'AVENIR DE L'EXPERTISE AU SEIN DU GOUVERNEMENT

Tout en saluant les annonces récentes du gouvernement québécois, le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) continue de tirer la sonnette d'alarme concernant la perte d'expertise en interne.

« Le gouvernement doit s'attaquer à la réduction du recours abusif à la sous-traitance qui nous coûte les yeux de la tête dans plusieurs domaines », défend Richard Perron, président du SPGQ. Par ailleurs, il ajoute qu'il est absolument nécessaire d'ajuster les salaires des professionnels au niveau du marché. Selon les données de l'Institut de la statistique du Québec, il existe un retard de près de 23 % de la rémunération globale en comparaison aux autres secteurs publics, comme les administrations municipales et fédérales, les entreprises publiques ou encore les universités.

[>> lire l'article complet publié dans le Devoir](#)

Négociations dans les unités parapubliques

LE SPGQ VOUS INVITE AU COCKTAIL DE FINANCEMENT DU PLQ

Les négociations traînent toujours pour plus de 5000 de nos collègues des unités parapubliques, de l'Agence du revenu du Québec (ARQ), de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec (CMADQ), du Musée national des beaux-arts du Québec (MNBAQ) et de la Société québécoise des infrastructures (SQI).

Nos membres se font offrir moins que les conditions offertes aux autres administrations publiques. De plus, les offres sont, dans certains cas, moins généreuses que celles du Front commun !

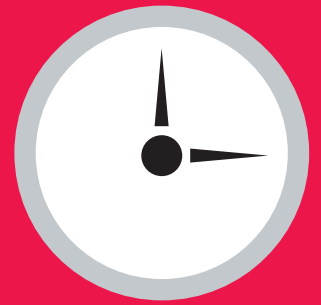
Cela est inacceptable !

L'activité festive ressemblera à l'action du dimanche 29 octobre dernier au Patro Roc-Amadour lors du brunch des associations libérales de la région de Québec. Du café et des beignes vous seront offerts, nous ferons la distribution des dollars Couillard.

Lieu : **Restaurant Le Barolo, 2959, boulevard Laurier, Québec**

Horaire : **Mercredi 9 mai 2018, dès 17 h 30**

Soyons nombreux !



Rappel important

DEVOIR DE RÉSERVE : UN SAIN ÉQUILIBRE ENTRE LE POLITIQUE ET L'ADMINISTRATIF

Dans son édition du 28 février 2018 ([Flash info volume 3 no 14](#)), le SPGQ rappelait à ses membres à l'approche des élections de faire preuve de neutralité politique et de réserve dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions. Depuis, plusieurs membres nous ont informés recevoir des mandats s'apparentant à des commandes politiques. Il nous apparaît donc important de vous préciser les règles en la matière, l'attitude à adopter dans une telle situation et de vous indiquer les gestes possibles à poser.

Il est clair que les professionnelles et professionnels ne peuvent recevoir de mandat provenant directement d'un cabinet ministériel. En vertu de la *Loi sur la fonction publique*, il est de la responsabilité du sous-ministre ou du dirigeant d'organisme d'assumer la gestion des ressources humaines qui comprend notamment la planification, l'organisation et la direction des ressources humaines. À cet égard, le sous-ministre ou le dirigeant d'organisme agit comme un pare-feu entre le politique et l'administratif. Dans une telle situation, nous vous invitons à en informer votre gestionnaire pour que la voie hiérarchique soit suivie par le personnel du cabinet ministériel.

Si malgré tout un mandat de nature politique vous était confié en suivant la hiérarchie normale, nous vous invitons à en discuter avec votre gestionnaire et lui indiquant par écrit votre malaise à réaliser ce mandat en lui rappelant votre obligation de réserve et de neutralité politique dans l'exercice de vos fonctions.

Dans la situation où votre gestionnaire vous demandait de réaliser tout de même ce mandat, vous pourriez lui faire part de votre intention de demander l'avis du répondant à l'éthique de votre organisation et d'en informer votre délégation syndicale pour que cette situation soit discutée au comité ministériel des relations professionnelles (CMRP). Dans l'attente de réponses, vous devrez toutefois réaliser les mandats demandés. Vous pourrez toutefois inscrire les réserves appropriées dans votre note en y apposant votre signature.



CALENDRIER DES PROCHAINES INSTANCES

Conseil syndical

3 et 4 mai 2018

Hôtel Rimouski

225, boulevard René-Lepage Est, RIMOUSKI

Conseil syndical

7 et 8 juin 2018

Centre des congrès de Lévis

5750, rue J.-B.-Michaud, LÉVIS

CMO

8 juin 2018 (PM)

Centre des congrès de Lévis

5750, rue J.-B.-Michaud, LÉVIS

ADS

9 juin 2018

Centre des congrès de Lévis

5750, rue J.-B.-Michaud, LÉVIS